

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Pascal Quevillon	36 322	16 767
Yannick Proulx	10 067	5 034
Joëlle Larente	10 067	5 034
Jérémie Bourque	10 067	5 034
Stéphanie Larocque	10 067	5 034
Jules Morin	10 067	5 034
Steve Savard	2 517	1 258
Jean-François Girard	4 195	2 097

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).